



**PRÉFÈTE
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle – Aquitaine**

ARRÊTÉ n° 23-2021-05-03-00005

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

La préfète de la Creuse,

Vu le code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R. 125-41 à R. 125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de secteurs d'information sur les sols (SIS) ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 2 avril 2021 de l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les avis favorables émis par les communes des EPCI entre le 3 juillet 2020 et le 3 janvier 2021 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier du 22 juillet 2020 ;

Vu les absences d'observation du public recueillies entre le 15 janvier 2021 et 15 février 2021 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Creuse ont été consultées sur les projets de création de secteurs d'information des sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de secteurs d'informations des sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 15 janvier 2021 et 15 février 2021 ;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de secteur d'information des sols ;

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture de la Creuse,

ARRÊTE

ARTICLE 1 - GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, le secteur d'information des sols (SIS) est créé pour l'établissement public de coopération intercommunale de la communauté de communes du Pays Dunois :

sur la commune de Chéniers (ancien site minier uranifère du Fournioux)
Fiche SIS N° 23SIS08508

Ce secteur d'information des sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 – PUBLICATION

Le secteur d'information des sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet :
<http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratif de la préfecture de la Creuse.

ARTICLE 3 - NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié au maire de Chéniers et au président de la communauté de communes du Pays Dunois compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un secteur d'information des sols mentionné à l'article 1, et au directeur départemental des territoires de la Creuse.

ARTICLE 4 - APPLICATION

M. le secrétaire général de la préfecture, M. le maire de Chéniers et M. le président de la communauté de communes du Pays Dunois sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Guéret, le **- 3 MAI 2021**
Pour la préfète, et par délégation,
le secrétaire général,



Renaud NURY


GÉORISQUES
 mieux connaître les risques sur le territoire

Secteur d'information sur les Sols (SIS)
Fiche interne (non diffusable)

Vu pour être annexé à notre arrêté en date de ce jour

GUÉRET, le

- 3 MAI 2021
Identification

Identifiant	23SIS08508
Nom usuel	LE FOURNIOUX
Adresse	Chéniers
Lieu-dit	Chéniers
Département	CREUSE - 23
Commune principale	CHENIERS - 23062
Caractéristiques du SIS	Ancien site minier uranifère passé dans le droit commun (i.e. sorti de police des mines) situé à environ 1km au Sud-Est du bourg de Chéniers

 Pour la Préfète et par délégation,
 Le Secrétaire Général,

Renaud NURY

Nature des chantiers miniers : mine à ciel ouvert (MCO)

Réaménagement : l'ancienne fosse a été laissée en eau. L'alimentation principale se fait par un plan d'eau situé en amont du site. L'aire de stockage du minerai a été décapée et recouverte de terre végétale. Une clôture barbelée entoure le site et un périmètre de sécurité immédiat (clôture grillagée d'environ 1,5 m de hauteur) a été mis en place à l'aplomb des parements les plus abrupts de la MCO.

Localisation des verses : parcelles 0154, 0040, 0149 et 0147.

Localisation de l'ancien carreau minier : parcelles 0154, 0150, 0147, 0149, 0040, 0237 et 0242.

Localisation de la MCO : parcelles 0154, 0242 et 0237.

Etat technique Site concerné par une pollution diffuse d'origine minière

Observations Ancien site minier uranifère / présence de stériles miniers
 Période d'exploitation minière : 1981 à 1983

Arrêté préfectoral donnant acte de la déclaration d'abandon des travaux d'exploitation : 28/12/1983

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Etablissement public - IRSN	Base MIMAUSA (anciens sites miniers d'uranium)	FOURNIOUX (LE)	https://mimausabdd.irsn.fr/#

Sélection du SIS

Statut Soumis

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à diagnostiquer

Commentaires sur la sélection

Précision des contours

Localisation D'après des plans anciens et actuels à l'échelle appropriée

Cadastre

Observations sur la numérisation

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 610549.0 , 6583305.0 (Lambert 93)

Superficie totale 35932 m²

Perimètre total 1045 m

Précision des contours

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
CHENIERS	AR	40	10/04/2019
CHENIERS	AR	150	10/04/2019
CHENIERS	AR	154	10/04/2019
CHENIERS	AS	242	10/04/2019
CHENIERS	AS	237	10/04/2019
CHENIERS	AR	147	10/04/2019
CHENIERS	AR	149	10/04/2019

Gestion de documents

Titre	Commentaire	Diffusable
Extrait cadastral du site		Oui
Analyses sur les eaux		Oui
Fiche site LE FOURNIOUX		Oui

Historique des interventions sur le SIS

Date	Action	Utilisateur	Organisme	Commentaires
10/04/2019	Création	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	
12/04/2019	Soumission pour validation	LERAY Emilie	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	à vérifier / compléter par IH
20/05/2019	Demande de modification	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	changement de statut pour modif IH direct
23/05/2019	Soumission pour validation	HUBERT Isabelle	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	OK IH
26/03/2020	Demande de modification	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Passer docs en diffusable
26/03/2020	Soumission pour validation	COMPANY Sonia	Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Docs passés en mode diffusable

Cartographie

